

À la recherche d'une barrière sanitaire pour l'estuaire

■ L'île Saint-Nicolas

Ouvert sur la mer et par conséquent sur les échanges maritimes, l'estuaire se devait de jouer un rôle efficace en tant que barrière de contrôle sanitaire. Cette fonction de vigile pourrait avoir été dévolue très tôt à la petite île Saint-Nicolas, sise entre Saint-Brevin et Corsept. L'île apparaît documentée assez tôt dans l'histoire, puisqu'elle se trouve citée dans une charte du cartulaire de Tiron. Vers 1142, un certain Goslin de Corseth offre de manière inaliénable et en guise d'aumône à l'abbé Guillaume de Tiron¹ et au prieur Philippe, une île de Loire sur laquelle se trouve un « autel à saint Nicolas² ». Ce don est complété un peu plus loin dans la charte par l'apport de Raoul de Guerche qui « donne à l'église Saint-Nicolas qui est sur l'île de Corseth, le dixième de l'île qui lui appartient ». Par contre, le cartulaire ne donne aucune précision sur l'usage qui devait être fait de l'île.

Lorsque l'île fait à nouveau parler d'elle au début du XVIII^e siècle, c'est sous le nom de Saint-Nicolas des Défunts. Cette appellation semble issue d'une tradition locale, mais à quels défunts faisait-on alors allusion ? Les moines eux-mêmes, décimés par une épidémie ou une at-

taque lors des guerres de Cent ans ? Ou plutôt des marins contagieux, des soldats blessés, des malades de la lèpre ou de la grande peste du XIV^e siècle que l'on aurait débarqués ici ? En ce cas, il serait possible qu'une fonction de mise à l'écart de malades ait très tôt existé sur l'île et ait traversé les siècles, même si l'on voit peu à peu, à partir du XIII^e siècle, de nouvelles organisations sanitaires se créer aux alentours, un hôpital Saint-Julien dans la paroisse de Saint-Père-en-Retz, à Nantes un lieu appelé Sanitat, placé en aval de la vieille ville pour isoler les contagieux, puis un hôpital général à Paimbœuf, fin XVII^e siècle.

■ À la recherche d'une protection efficace

Le secteur exposé aux mouvements maritimes restait vulnérable face aux risques non maîtrisables venant de la mer. La petite statue de saint Roch placée sur le retable de l'église de Saint-Brevin dans la seconde moitié du XVII^e siècle, invoqué en tant que saint protecteur contre la peste, nous le rappelle.

Le rôle de barrière sanitaire de l'estuaire apparaît plus nettement vers la fin du XVII^e

1 Abbaye fondée aux environs de 1109 dans le Perche par Bernard de Ponthieu. Sous protection royale et bénéficiant de nombreuses fondations, les moines de Tiron essaient dans le royaume de France ainsi qu'en Angleterre et en Écosse pour construire abbayes ou prieurés. Les deux orthographes avec un I ou Y se retrouvent indifféremment dans le cartulaire de Tiron.
2 Cartulaire de Tiron, CCLXVI, *De septem fagis*, circa 1142.

siècle. En 1692, un bureau de santé flottant monte alors la garde à l'entrée de la Loire. Il est constitué d'un intendant de santé et d'un « chirurgien-navigan ». Ceux-ci descendent par barges vers Paimbœuf pour visiter les navires à leur arrivée, ils interrogent les capitaines sur des risques potentiels de maladies contagieuses à bord. En cas de réponse positive, les vaisseaux repartent mouiller du côté de Bonne-Anse, le temps d'une quarantaine.

En 1712, lors de l'annonce d'une épidémie de peste sévissant dans le nord de l'Europe, une ordonnance royale contraint tout navire à éventer ses marchandises avant de les redistribuer et oblige équipage et passagers à une stricte quarantaine. Une première mission en novembre 1712, laisse avis de l'ordonnance royale dans tous les petits ports de l'estuaire au

Migron, à Paimbœuf, à Saint-Nazaire, à Mindin et au bourg de Saint-Brevin. Après avoir chargé les habitants de Mindin de planter des poteaux pour bloquer les navires arrivant en Loire, les contrôleurs retournent sur Nantes tout en remarquant au passage que les ordonnances n'ont pas été respectées, « car le zèle des préposés aux droits de la prévôté et de la ferme des tabacs les font continuer de monter à bord sans qu'ils aient été visités ou parfumés³ ».

Un an plus tard, en février 1713, la même mission revient mais dans une nouvelle perspective, celle d'édifier un véritable lazaret à l'entrée de l'estuaire, à l'instar de ce qu'une politique royale tend à stimuler. Un plan de l'île et de bâtiments sommaires à construire est dressé. Le projet en reste là, faute de crédits et l'épidémie jugulée.

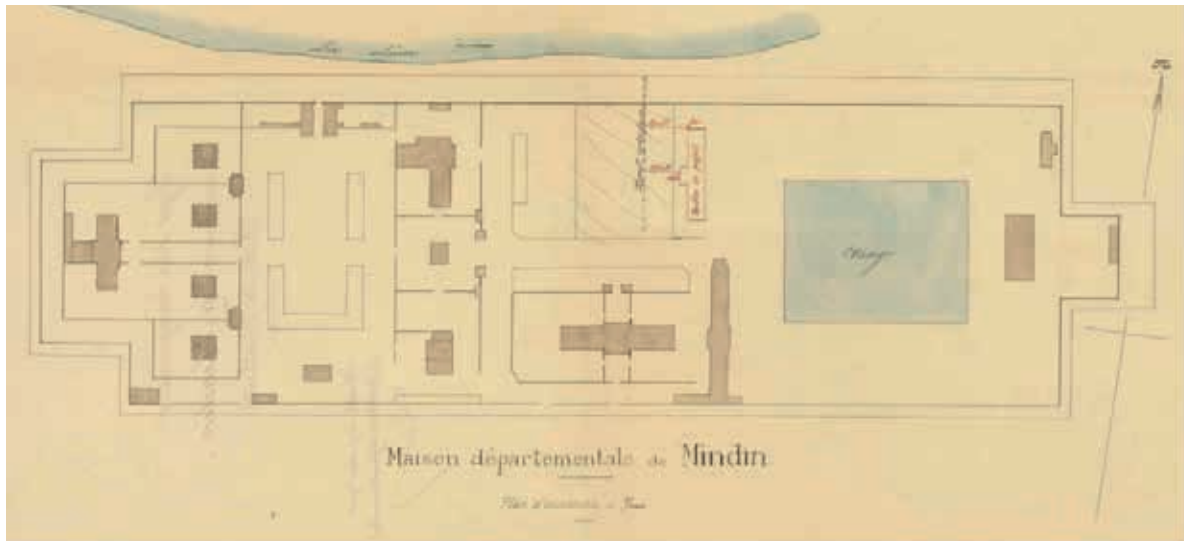


Statue de saint Roch, retable de l'église de Saint-Brevin-les-Pins

En 1722, la peste fait son grand retour. À nouveau un arrêté royal impose que tout vaisseau ne pourra mouiller, tant en Méditerranée qu'en Atlantique, qu'à des endroits strictement désignés. Dès son arrivée et avant qu'aucun homme d'équipage ne puisse descendre à terre, ni aucune marchandise être débarquée, le bateau sera visité par des médecins. Un traitement particulier doit être réservé à tout navire en provenance de Provence, lieu d'origine de la nouvelle épidémie, les marchandises subiront obligatoirement une quarantaine et seront descendues du bateau. L'équipage les déchargeant restera en quarantaine auprès des marchandises tandis que l'autre partie de l'équipage attendra, confinée à bord. L'île Saint-Nicolas est choisie pour l'évent des marchandises et le bivouac de l'équipage concerné. Interdiction est faite de s'approcher de l'île.

Une fois l'épidémie passée sans faire de victimes, l'île est une fois de plus désert-

3 Archives départementales de Loire-Atlantique (ADLA), C 407.



Plan d'ensemble de la maison départementale de Mindin, 1932 (ADLA, 1 N525/1)

tée, l'édification d'un lazaret oubliée, jusqu'à nouvelle alerte, celle de la peste du Portugal en 1757. L'ordonnance royale remise en vigueur est cette fois complétée par l'installation d'un ponton à la pointe de Mindin afin de pouvoir bloquer le plus loin possible des rives les navires douteux.

■ Le lazaret attendu

Les solutions provisoires ne sont plus acceptables pour le XIX^e siècle qui se veut un siècle résolument scientifique et durant lequel la médecine fait des progrès considérables. En 1821, un coup d'envoi à la création de lazarets sur les côtes est lancé. Le choix des sites et des plans les plus appropriés à leur fonction sont imposés. Aucun motif d'économie ne doit prévaloir sur l'objectif de santé publique.

En décembre, l'ingénieur en chef du département de la Loire Inférieure et le directeur du port de Nantes débarquent sur l'île Saint-Nicolas pour étudier une nouvelle fois les moyens d'y implanter un lazaret. Le feu vert est donné en juin 1823, un plan répondant au schéma-

type souhaité par le comité national est mis en œuvre. Les travaux commencent en 1824, priorité est donnée au mur d'enceinte qui doit aussi protéger le site des fortes marées. Faute de crédits, ils s'arrêtent en 1825. Seuls les murs d'enceinte, une cale et les remblais sont terminés⁴.

En 1831, la chambre de commerce de Nantes émet désormais des doutes quant au choix du site. Le projet de la création d'un grand port à l'entrée de l'estuaire se porte sur le site du petit village de Saint-Nazaire. Le meilleur emplacement pour le lazaret souhaité serait Penhoët, sur la rive droite, à proximité du nouveau port. Le projet de l'île de Saint-Nicolas est abandonné en 1835 et un petit lazaret de quatre lits est édifié à Penhoët en 1841. Il sera finalement affecté à usage de la commune de Saint-Nazaire en 1857 pour y soigner malades ou blessés du grand chantier de la ville.

En un dernier avatar de ces projets sans cesse modifiés, la question se repose en juin 1861 à l'occasion d'une épidémie foudroyante de fièvre jaune au port de

4 MATHOT Véronique, « L'île Saint-Nicolas, sentinelle de Loire », revue 303, n° 149, 2017, p 153 à 159.

Les barrières sanitaires de l'estuaire

Saint-Nazaire. Elle touche 44 personnes dont 26 n'en réchappent pas.

C'est côté sud du fleuve, sur la grève encore inculte et non urbanisée de Mindin, qu'un lieu est retenu pour ce qui doit devenir le lazaret de protection de l'estuaire. Il fait face au port de Saint-Nazaire, mais reste soigneusement éloigné de la ville nouvelle. Le feu vert est donné en février 1862.

Son usage sera de courte durée. Le projet longtemps espéré de bénéficier d'une réelle barrière sanitaire protectrice à l'entrée de l'estuaire arrive trop tard, de nouvelles avancées médicales offrent d'autres solutions à la prévention et aux

soins des maladies contagieuses. La question sera désormais gérée par l'hôpital de la Briandais de Saint-Nazaire.

Restera à réinventer une utilité à cet ensemble imposant de bâtiments et de jardins. Après lui avoir envisagé un rôle d'accueil pour vieillards de la Marine, on le dit délaissé en 1904. Durant la guerre 14-18, il servira de lieu de convalescence pour les soldats souffrant de troubles pulmonaires, puis de sanatorium pour enfants, avant que dans les années cinquante il ne s'oriente vers la fonction médico-psychologique que nous lui connaissons aujourd'hui sous le nom de Maison départementale de Mindin.



Nouveau lazaret de Penhoët, 1834 (coll. ENPC)